



Présents

Coryande	HERVEET	MJC La Marelle - Scaër	Isabelle	MILLIOT	CS Pen Ar Créac'h
Anne-Gaëlle	KERGOSIEN	CS Chemins de faire - Rosporden	Cathy	QUINIOU	Vacances et familles
Cindy	LE SAUX	Ulamir EBG	Isabelle	UGUEN	Udaf 29
Marion	MALYSKA	Ulamir Presqu'île	Laura	VAN GOETHEM	CS de Pont l'Abbé
Franck	MARTIN	Epal			

Excusés

Axelle	ABOLIVIER	CS Les Astéries Plougastel	Salim	MOKHNACHI	Centre social Les Abeilles Quimper
Nolwenn	LE BOURLOUT-JEAN	Réaap 29 - Parentel	Sophie	RENEVOT	Ulamir CS du Goyen
Michèle	LE GALL	MJC La Marelle - Scaër			

Ordre du jour

Épargne bonifiée

Échanges l'épargne bonifiée

Centre social de Pont l'Abbé

Les grandes lignes de l'épargne bonifiée

- Être adhérent à la Fédération des Centres Sociaux (Départ individuel - Partenariat avec ANCV possible)
- Être allocataire CAF

Familles et ou adulte isolé qui ne partent pas ou peu en vacances.

2 ans possible, 3^e année aide moins importante.

Prise en compte du quotient familial <900€.

Simple à mettre en place.

Dans la limite d'un séjour par an.

Demander au public concerné d'épargner tous les mois, minimum 3 mois avec choix du montant par la famille, minimum 10€ et une bonification se fait (un tableau est en référence).

Dossier avec engagement. Approche individuelle.

Pour les départs collectifs :

il faut construire un budget individuel par famille.

Possibilité de cumuler avec une autre aide CAF.

Possibilité de faire une convention avec les familles, temps, durée de l'épargne engagement (type sur site).

Dossier simple.

Fédération des centres sociaux de France et APV (Aide au Projet Vacances)

Dossier.

Bien respecter les dates de dépôt de dossier. Pour la période bien avril à mai.

La date limite est février.

Cumulable avec les bons Vacaf.
20% du séjour peut être pris en charge pour les accompagnateurs.
30% sur le total du coût collectif peut également être pris en charge.

Garder tous les justificatifs du séjour.
Bien demander aux familles d'en faire retour.
Avoir une copie du quotient familial.
Dossier à bien mettre en forme par rapport au contrôle possible (3 ans d'archivage).
Restitution des chèques non utilisés sur le temps du séjour.
Tout passe par la structure.
Prévoir 3 rencontres avec les familles (2 avant le séjour et une au retour).
Structure paye l'hébergement.
L'épargne est restituée en chèque ou en espèce aux familles.

Site d'accès ANCV est bien expliqué, clair et simple.
Pas de départ sur fond propre de la structure.
Soutien technique possible avec un interlocuteur départemental ANVC.

Séjour : 4 nuits (minimum) à 14 (maximum).
Coût < 80€ par jour par personne.

Pas de séjour avec uniquement des individuels, mixité de groupe.
Prend vraiment en compte les besoins des familles et de chacun.
Pas de départ uniquement entre retraités, la mixité prime.

Bilan à faire en suite du séjour. Le document comporte 20 pages, date limite d'envoi le 30 septembre.
Pour les aspects qualitatif et quantitatif le retour se fait pour le 30 octobre.

L'épargne bonifiée est garantie.
Cet engagement nécessite beaucoup d'accompagnement.

20 maxi par séjour, choix de l'équipement (pour exemple Pont l'Abbé)

3 appels à projets dans l'année :
- Printemps mi-février
- Été 2 avril date de dépôt des dossiers
- Automne date limite 15 septembre

Interlocuteur Juliette Demoulin : 01.53.09.96.04

Ulamir Presqu'île - Crozon

Vacances Ouvertes
Avec ANCV
Adhésion (environ 50€) pour la structure.

Dossier avec appel à projet pour l'année.

Interlocuteur sur chaque département pour accompagner dans le montage notamment si première demande.
Projet collectif.
Pas d'épargne bonifiée.
Une aide par personne par jour, Quotient Familial <900€
Travailler le budget individuellement.
Maximum des montants attribués <11€ par jour par personne.

Demande du Quotient Familiale de chaque famille.
Demande de cofinancement.
Projet de groupe avec engagement des familles.
Prévoir des rencontres collective et individuelle en amont pour la construction du séjour.

Pas de cumulation avec les bons Vacaf.
Possibilité de cumuler avec le dossier collectif des familles CAF.

Projet de Vacances Ouvertes est de travailler sur l'accès à des séjours de 3 nuitées.

Bilan à faire (dans l'année) pas de date limite.

Possibilité de faire d'autres appels à projet dans l'année, à condition qu'ils s'adressent à d'autres personnes.

Interlocuteur : Christelle SEGUIN

Vacances et familles

Quotient Familiale < 650€ avec aides au Vacaf.

Accompagnement (avant, pendant et après) par des bénévoles.

Camping – tentes équipées – mobile-home – caravane

Une personne non véhiculée peut partir en vacances, elle prendra le car ou le train et sera accompagnée par un bénévole.

Rencontre famille bénévole.

Repas du premier soir est dans le réfrigérateur et offert par Vacances et familles.

Coût et achat des autres repas est à la charge des familles.

Séjours possible sur toute la France.

Un pot d'accueil et une sortie collective est organisée sur le temps du séjour.

Familles autonomes sur le site.

Vacances et Familles organise également des Sorties Familiales avec les familles qui partent en vacances afin de faire connaissance.

Pas plus de 3 séjours.

Se référer au livret pour les tarifs.

Accès possible aux adhérents MSA.

Adhésion des familles 10€

Séjour à la semaine ou la quinzaine.

Possibilité d'aide au transport (SNCF). Pas de certitudes pour 2018

Permanences à la Maison des Services Publics de Quimper.

Déploiement des permanences sur les territoires: Morlaix, Concarneau, Quimper, Brest et Douarnenez.

Séjour de printemps semi collectif à Carnac.

28 avril au 5 mai. Reste des places.

Pas de possibilité de faire printemps et été.

EPAL

Vacances uniquement dans le Finistère – Tentes familiales spacieuses.

5 à 6 camping avec ou sans moyen de locomotion.

Accompagnement par des professionnels.

Travail avec la famille sur l'accompagnement.

Accompagnement dans l'épargne y compris l'alimentaire.

Accompagnateurs: Travailleurs sociaux et animateurs vie sociale famille.

Pas d'intervention d'EPAL pendant le séjour.

Travail fait sur l'organisation et les besoins.

Soutien par l'antenne téléphonique 24h/24h.

Priorité aux nouvelles familles qui ne sont jamais parties.

Bénéfice du dispositif 3ans au plus.

Pas de cumul avec Vacaf.

Pour des départs d'une semaine ou 15 jours.

Rencontre des familles et réunion d'information.

Séjour au mieux adapté à la typologie de la famille.

Ulamir E Bro Glazik

Base de loisirs disponible mise en place à partir du 4 juillet
2 week-ends disponible en juillet (2^e et 3^e) du vendredi 17h au lundi matin
Marabout Canadiennes (6 – 7 places)
Camping " Le moulin d'Aurore" à Concarneau
- 5€ par personne / nuitée + forfait électricité de la journée.
Accès au bac (à 10 minutes).
Plage à proximité

Une autre base existe aussi sur Locronan (15 jours).

Prochaine rencontre de l'atelier vacances : vendredi 15 juin 2018 à Châteaulin
(à la Mairie de Châteaulin)
sur les programmes d'été et les fiches.